

n°30

décembre 2012

Le Gibriaçois

Bulletin d'informations municipales de la ville de Gevrey-Chambertin



Le mot du Maire

Depuis une dizaine d'années, il est constaté une diminution du nombre d'enfants scolarisés dans la commune avec des fermetures de classes qui se sont succédées. Peut-on aujourd'hui continuer à entretenir, chauffer, éclairer des écoles à moitié vides ? Est-ce une bonne gestion de l'argent public ?
Les élus ont lancé une étude visant à créer un pôle scolaire unique et un pôle administratif unique. C'est un projet ambitieux, structurant, confortant Gevrey-Chambertin dans son rôle de chef-lieu de canton et qui modifiera le visage de la commune pour les décennies à venir.

Jean-Claude ROBERT

Projets d'aménagements : Ecoles - Mairie - Communauté de communes

Le contexte et les enjeux

Depuis quelques années, on assiste à une diminution du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles de Gevrey-Chambertin, due à un vieillissement de la population et à l'existence de logements vides.
La communauté de communes, compétente en matière scolaire, réfléchit à une nouvelle organisation des écoles élémentaires dans la commune.

La situation actuelle



L'école élémentaire Roupnel se compose de 10 salles de classe, une salle de dessin, une salle polyvalente, une salle des maîtres, un bureau pour la direction, un bureau pour le réseau d'aide aux enfants en difficulté (Rased).
Cette école compte aujourd'hui 5 classes pour 127 élèves. Elle est donc à moitié vide. Elle bénéficie des équipements de proximité suivants :

- le restaurant scolaire
- le centre Arc en Ciel (bibliothèque, salle polyvalente)
- les activités périscolaires (accueil des enfants avant et après les cours)
- deux terrains de sports



L'école élémentaire Centre se compose de 8 salles pour 3 classes soit 67 élèves et, sans doute, dans un délai proche plus que 2 classes.

La Mairie est exiguë. Les bureaux sont situés au 2e étage et devront être rendus accessibles aux personnes en situation de handicap avant 2015. Cette exigence est également valable pour les deux écoles.

Les locaux de la communauté de communes, situés 25 avenue de la gare, sont devenus insuffisants en raison des compétences assumées de plus en plus importantes.

Les projets à l'étude

Un pôle scolaire unique à Gevrey-Chambertin : toutes les classes seraient regroupées à Roupnel, ce qui permettrait une meilleure répartition des élèves, mais aussi une proximité des services périscolaires pour les enfants qui les fréquentent.

Un pôle administratif unique : il regrouperait dans le bâtiment de l'école centre (1200 m² utilisables) les services de la mairie et de la communauté de communes. Cela permettrait de mutualiser les services, les personnels, les matériels et de diminuer les coûts de fonctionnement. Cette recherche d'économie et d'efficacité est devenue indispensable compte tenu des difficultés de financement des collectivités.

L'activité du centre ville serait dynamisée par la présence des personnels de ces deux services (environ 30 personnes) et l'accueil des usagers de la communauté de communes.

La méthode

Une étude de faisabilité a été lancée. Un cabinet d'architectes (atelier Plan de vol) a été sélectionné après un appel d'offre.
Un comité de pilotage (commune - communauté de communes) a été constitué ; il travaille avec l'architecte qui vérifie l'état des locaux de l'école centre et déterminera les surfaces nécessaires pour les services. Il proposera des scenarii d'aménagement.
Ces études se terminent mi-décembre. Elles permettront aux deux collectivités de faire un choix et de décider la suite à donner à ce projet.
Parallèlement des discussions seront engagées avec l'éducation nationale pour examiner les conditions dans lesquelles le regroupement des écoles pourrait s'envisager.

La décision définitive sera prise début 2013.

DEPOT LEGAL A PARUTION - N° ISSN : 6547—Directeur de publication : Jean-Claude ROBERT, Maire - Impression - Mairie de Gevrey-Chambertin (21220)

Travaux réalisés en 2012

Sous maitrise d'ouvrage de la commune

Eglise



- rejointement des murs extérieurs de l'église façade est et sud terminé le 5 juillet 2012
- reprise des badigeons intérieurs côté nord et ouest
- remise en état de l'éclairage du chœur
- installation d'une couvertine en plomb sur un pilier

Voirie

Reprise des accotements en béton désactivé et pose d'un enrobé sur la chaussée rue Neuve.
Ces travaux ont été terminés le 12 juillet 2012.



Club House du football

Pose d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) courant septembre permettant une ventilation des locaux (vestiaires, douches, toilettes et salle de réunion).

Transformateur EDF quartier du château

Réalisation d'une fresque sur le thème de l'eau par l'association Ressources (association d'insertion) avec le soutien financier d'ERDF.



Sous maitrise d'ouvrage de la communauté de communes

Rue Mazagran et rue de Paris : remplacement de la conduite d'eau et reprise des branchements des riverains.

Travaux en cours

Voirie

<u>Rue de Lavaux</u>



- reprise des accotements avec pose de bordures franchissables
- changement de caniveaux
- réalisation d'un revêtement en enrobé, après une importante reprise de forme dans la partie comprise entre la rue aquatique et le début de la rue de Lavaux
- mise aux normes des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite

Ces travaux, débutés le 15 octobre 2012, nécessitent l'installation d'une circulation alternée, sauf pendant la pose d'enrobé où la circulation sera totalement interdite.

La réfection jusqu'au croisement de la rue de l'Eglise sera reportée au printemps 2013.

Club House du football

- reprise de l'étanchéité autour de la cheminée
- réfection de la peinture du plafond des douches, de l'entrée et des sols

Enfouissement des réseaux électriques

Ce chantier situé rue des Baraques et place des Marronniers avance.
Il reste :

- à terminer les branchements ERDF des riverains
- à installer de nouveaux lampadaires
- à réaliser les nouveaux branchements téléphoniques, entraînant la dépose des poteaux bétons soutenant les anciennes lignes

La réfection définitive de la chaussée sera effectuée par le Conseil Général fin 2013 après les travaux d'aménagement des trottoirs et des stationnements.

Rénovation de l'éclairage public (rue des Crais)

Ce chantier sera terminé prochainement. Il consiste à déplacer un lampadaire et à en remplacer huit autres par des candélabres plus économiques et permettant de lutter contre la pollution lumineuse.

Aménagement de la place du château

L'éclairage de la sculpture, de l'intérieur des puits et la pose de grilles au dessus des puits seront réalisés prochainement.



Projet Bourgogne Habitat : « Le domaine de Bergis »



Il se situe sur le 1er lot mis en commercialisation et destiné à des constructions intermédiaires.

Il est géré par « Bourgogne habitat » et sera constitué de 30 logements avec terrasses, balcons, jardins et stationnements privatifs, labellisés BBC (Bâtiment Basse Consommation) :

- 18 appartements du T3 au T4
- 6 appartements duplex du T4 au T5
- 6 maisons de ville T5

Les logements sont en **accession à la propriété uniquement.**



Le prix du m² est compris entre 2 300 € et 2 450 € suivant le type de logement. La livraison est prévue pour le second semestre 2013, les travaux sont en cours.



La première pierre a été posée officiellement le 30 novembre 2012.

Site internet : www.bourgogne-habitat.fr rubrique « programmes actuels ».



Projet Orvitis



Il s'agit d'un programme de construction de 4 immeubles de 4 étages pour 50 logements à usage locatif :

- 15 appartements T1 pour des salariés en situation de handicap (l'immeuble est positionné en limite de la zone pavillonnaire)
- 35 logements répartis sur 3 immeubles

Les travaux devraient commencer début 2013, pour une durée de 12 à 18 mois.

L'accès aux travaux s'effectuera depuis la Rd974 (axe Dijon-Beaune).



Projet Habitat 21 : « entre ville et vignes »



Il s'agit d'un projet de construction de 2 immeubles de 4 étages pour 32 logements en **accession à la propriété uniquement**.

Les logements proposés sont des T2 et T3 ; des appartements plus grands sont possibles. Les logements en rez-de-chaussée bénéficieront de jardins privatifs, et ceux en étage de balcons et terrasses spacieux.

La commercialisation a commencé début octobre. Les travaux débuteront lorsque 50 % des logements auront trouvé acquéreurs.

L'accès aux travaux s'effectuera depuis la Rd974 (axe Dijon-Beaune).

Site internet : www.habitat21-dijon.fr/
rubrique « programmes neufs »
Bureau de vente sur place les jeudis et vendredis de 14h15 à 18h00



Pavillons



Ils seront tous habités en fin d'année.

Les travaux de voirie sont terminés. Ils ont consisté en :

– la création des trottoirs, des cheminements piétons et des espaces verts

– la pose de l'enrobé définitif sur les voies de circulation et la voie douce (cheminement piétons et cyclistes)

– l'ouverture du passage avec le lotissement voisin « Craite Paille ». Il est constitué d'une chaussée rétrécie et d'un trottoir

– la pose des panneaux de signalisation sur tout le lotissement imposant un sens de circulation et des règles de stationnement que tout le monde devra respecter.

Les deux lotissements seront classés en « zone 30 ».

Un terrain de 780 m² est encore disponible (sauf commercialisation effectuée au moment de la distribution de ce numéro).

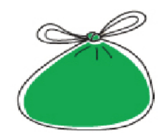


Renseignements complémentaires : mairie de Gevrey-Chambertin au 03 80 34 30 35

Tri sélectif

En triant plus et en triant mieux... Je protège l'environnement et j'économise ! *

*Prix tonnage 2011 pour les frais liés à la collecte et au traitement des déchets (CCGC)

1 000 kg d'ordures ménagères collectées à domicile	1 000 kg d'ordures versées à la déchèterie	1 000 kg d'ordures triées au point d'apport volontaire
		
= 139 € **de <u>coût</u> pour la collectivité**	**= 80 €** **de <u>coût</u> pour la collectivité**	**= 40 €** **de <u>crédit</u> pour la collectivité**

Aide au développement des énergies renouvelables

Soucieuse de la préservation de l'environnement, la municipalité de Gevrey-Chambertin poursuit ses aides pour l'installation d'équipements solaires thermiques et photovoltaïques, de chauffe-eau solaire individuel et système solaire combiné.

Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès des services de la mairie.



Attention au monoxyde de carbone !!!

– **Faites vérifier** et entretenir vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation, chaque hiver
– **Respectez** le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffage d'appoint, appareils à gaz...)
– **Aérez** au moins 10 minutes par jour

Candidature des climats de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco



Les Climats du vignoble de Bourgogne sont proposés à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial au titre des sites retenus comme « *œuvres conjuguées de l'homme et de la nature* ». Par la richesse de son histoire, la renommée de son vignoble et la qualité de ses vins, Gevrey-Chambertin est bien sûr aux avant-postes de cette candidature.





Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le dossier sera bientôt examiné par les services de l'Etat, afin d'être porté devant le Comité du Patrimoine mondial en juillet 2014. Durant ce long délai, les experts de l'UNESCO analyseront la qualité de son contenu et parcourront le territoire pour y observer sa valeur universelle exceptionnelle. Rien n'est encore joué ni acquis, mais certaines étapes essentielles ont été franchies et la commune de Gevrey-Chambertin demeure, aux côtés de la communauté de communes, fortement mobilisée.

A lire :

Les climats du vignoble de Bourgogne comme patrimoine mondial de l'humanité

Sous la direction de **Jean-Pierre Garcia**

Ed. Universitaires de Dijon, 2011



• • • Economie

Club pour les entreprises du canton et de la commune : « la grappe chambertine »

A la demande du maire, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Dijon a pris l'initiative de créer un club d'entreprises. Une vingtaine d'entre elles a souhaité mieux se connaître et a créé le 7 juin 2012 « la Grappe Chambertine ». Son président Georges Grenier, PDG des transports GRG à Fixin, précise que les objectifs de ce nouveau club sont de répondre aux besoins des sociétés, avec la mise en place de groupes de travail tels que « déchets industriels », « protection des biens » ou encore « salariat et temps partagés », mais aussi de mutualiser les réponses sur des sujets tels que : sécurité incendie, formation des salariés, diagnostics techniques obligatoires…
Monsieur Grenier espère que d'autres dirigeants viendront bientôt augmenter le nombre de « grains » de « la grappe chambertine ».

• • • Rétrospective des manifestations 2012



Remise des cartes électorales aux jeunes majeurs le 31 mars 2012



Accueil du moto club de Monaco le 19 mai 2012



Remise des dictionnaires aux CM2 admis en 6è le 16 juin 2012



Fête de la Musique le 16 juin 2012



Festivités des 13 et 14 juillet 2012



Réception des sportifs le 9 novembre



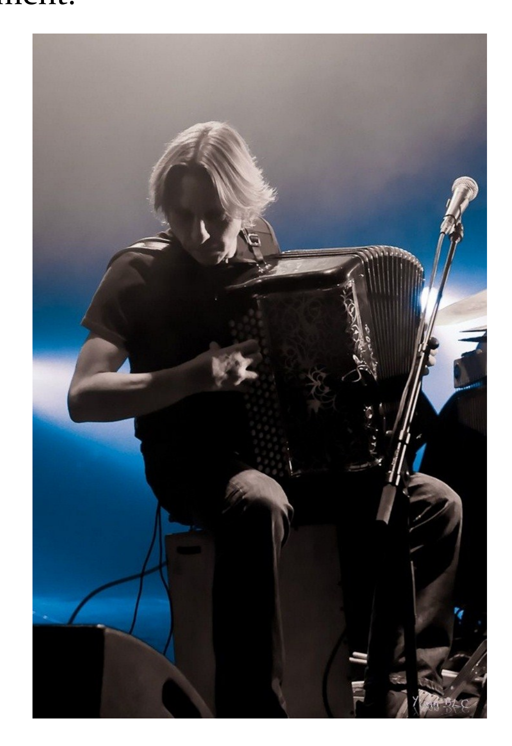
Réception des nouveaux habitants le 17 novembre

Regard sur un Gibriaçois...

Olivier Guerbeur, la musique en partage.

Musicien, producteur et distributeur, Olivier Guerbeur est un amoureux fou de la musique. Passionné depuis l'enfance et sensibilisé par sa famille, il aime par-dessus tout faire partager son goût immodéré pour la découverte de nouveaux sons et de nouveaux rythmes. Lorrain d'origine, né à Sarreguemines, ce musicien de Gevrey pratique la musique depuis l'âge de 6 ans, époque durant laquelle il excelle dans la pratique de l'accordéon. Sensible, doué et travailleur, il enchaîne les répétitions et multiplie les concours nationaux couronnés de nombreux succès, dont celui du Premier Prix national d'accordéon à l'âge de 15 ans. Curieux dans tout ce qu'il entreprend, Olivier décloisonne les genres et les types de musique et se passionne pour le hard rock, le jazz ou les musiques du monde. « *La musique est beaucoup plus qu'une discipline, c'est un partage et des émotions avant tout* » nous confie-t-il. Il ajoute encore, « *La musique offre des sensations, elle est faite de rencontres et nous ouvre aux autres* ». De sensations, il en sera question grâce à la pratique de la batterie qui lui permet d'intégrer la Music Academy de Nancy d'où il sort Major de promotion en catégorie « Jazz et Métier », 1er Prix avec « Mention Spéciale à l'unanimité » en 1994. C'est dans cette école qu'il fait la rencontre de Daniel Fernandez, guitariste originaire de Dijon. Leur chemin convergera avec la création d'un groupe, la *Nef des fous*, avec lequel il joue dans les cafés et les salles de concert.

En 2000, une tournée d'une soixantaine de dates à Casablanca au Maroc et un enregistrement en studio accentuent l'expérience professionnelle du musicien. Deux ans plus tard, Olivier crée sa première société de production *Sons de peau* avec laquelle il développe trois albums aux côtés de Daniel Fernandez (deux en studio et un live). C'est le temps des prises de risques et des innovations en tout genre. « *Ce métier est passionnant et épuisant à la fois* ». Il s'agit de concevoir et d'assurer des tournées, d'organiser des spectacles et des concerts, de s'associer des attachés de presse et des distributeurs. Des salles parisiennes et des émissions de radio aux concerts des Francofolies de La Rochelle, aux Nuits de Champagne et à la Fête de l'Humanité, Olivier Guerbeur porte sur ses épaules de lourdes responsabilités ; il prend des risques et acquiert une solide expérience qui mêle production artistique et pratique musicale. Il joue alors avec Thierry Caens et Yves Jamait, notamment.



Établi à Gevrey depuis 2009, le musicien s'est marié il y a un an dans notre commune. « *La vie y est très agréable ; à proximité de Dijon, il y a tout sur place ; la qualité de vie d'une petite ville et les services d'une grande* ». Sensibilisé à la vie culturelle locale, par sa vie et par celle de son épouse qui travaille au Conservatoire de Chenôve, Olivier Guerbeur nous a surpris et enchantés par l'étonnante passion pour la musique qui semble bien l'animer depuis toujours.